



La Caisse Centrale de Garantie et Bpifrance renforcent leur coopération en faveur des PME marocaines

Rabat , 22 octobre 2015 - A l'occasion de la visite au Maroc de M. Matthias Fekl, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des français de l'étranger, et en présence de M. Moulay Hafid ELALAMY, Ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'investissement et de l'Economie numérique marocain, M. Hicham Zanati Serghini, Directeur général de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) et Mme Isabelle Bébéar, Directrice de l'International et de l'Université de Bpifrance signent ce jour un contrat de partenariat pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) marocaines.

1.

La CCG développe une offre de financement dédiée aux startups et aux entreprises innovantes, activité stimulatrice de création de richesse, d'emplois. Cet axe de développement stratégique de l'offre de financement de la Caisse est accompagné par le renforcement des capacités de l'Institution en matière notamment de formation de ses équipes au management des projets innovants, à la mise en place d'outils d'évaluation des projets innovants.

La CCG développe également sa proximité avec ses partenaires régionaux à travers son réseau de huit centres d'affaires répartis sur l'ensemble du territoire marocain.

Le partenariat conclu entre la CCG et Bpifrance a pour objectif de développer ces deux axes en s'inspirant de la longue expérience et expertise de Bpifrance en la matière.

A propos de la Caisse Centrale de Garantie

La **Caisse Centrale de Garantie** (CCG), créée en 1949, est un établissement public doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière et, en vertu des dispositions légales, bénéficie de la garantie de l'Etat du Maroc. Elle est également un établissement de crédit assimilé suivant la loi bancaire du Royaume du Maroc en vigueur.

La **CCG** est reconnue comme étant l'acteur public unique du système de garantie national marocain, dans lequel le Royaume du Maroc joue un rôle central, conçu pour faciliter l'accès des TPME et des populations cibles au financement.

L'activité de la **CCG** porte sur trois domaines clés :

- La garantie des concours de financement en faveur des entreprises et des particuliers,
- Le cofinancement, avec les banques, des projets d'investissement d'entreprises,
- Le financement du haut du bilan des entreprises.

La CCG vient de procéder à la décentralisation de son activité, créant ainsi des agences à Casablanca, Fès, Marrakech, Oujda, Agadir, Tanger, Rabat et Laayoune.

<http://www.ccg.ma>



A propos de Bpifrance:

Bpifrance, créée en décembre 2012, est la banque publique d'investissement en France.

Bpifrance, dans le cadre de ses missions d'intérêt général en faveur du financement des entreprises et de son positionnement de place, a développé une large gamme de solutions pour soutenir les projets aux phases les plus stratégiques de la vie des entreprises : création, reprise ou croissance externe, développement par l'innovation.

L'expérience de Bpifrance en matière de crédits aux entreprises, de gestion de fonds de garantie, de développement d'une stratégie de l'innovation, lui permet de développer depuis quelques années une offre de prestations d'assistance technique à l'international auprès d'institutions étrangères qui seront mobilisées dans le cadre de cet accord.

<http://www.bpifrance.fr>

Contact presse :

Bpifrance

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr

CCG

Djamila Laaroussi

Tél. : (00 212) 05 37 71 76 05 / (00 212) 0537 71 68 68

d.laaroussi@ccg.ma